



Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, Webinaire du 16 Octobre 2020

Introduction

A l'occasion de la Journée mondiale pour l'élimination de la pauvreté, le 17 octobre, la Conférence des OING du Conseil de l'Europe manifeste sa préoccupation pour que les personnes en situation de pauvreté aient pleinement accès à tous leurs droits sociaux.

L'année prochaine, le Comité Européen des Droits Sociaux (CEDS) examinera les articles de la Charte Sociale Européenne relatifs à [la santé, à la sécurité sociale et à protection sociale](#)¹. La Conférence des OING profite de cette opportunité pour souligner l'importance de ce travail et contribuer au suivi des conclusions du CEDS.

De plus, deux points attirent notre attention :

- En temps "ordinaire", le taux de non-recours aux services sociaux varie d'un pays à l'autre, mais est souvent bien supérieur à 30 % des ayants-droits.
- Au cours de la pandémie de COVID-19, une proportion toujours plus importante des populations européennes se trouve acculée à recourir à l'aide humanitaire, ne serait-ce que pour se nourrir.

Docteur Philippe de Botton, président de Médecins du Monde [a déclaré](#) récemment : « *Il faut envisager impérativement tout un ensemble de mesures visant à mettre la santé et tous ses déterminants au cœur des engagements des États. Il y a urgence d'une réponse auprès des populations, auprès des soignants et des structures de santé si nous voulons éviter l'effondrement de l'état de santé des populations, ainsi que celui des systèmes de santé les plus précaires.* »

Dans ce contexte où plusieurs crises menacent simultanément toutes les populations du monde, nous ne pouvons que faire nôtres les paroles de Giuseppe Palmisano, Président du Comité européen des droits sociaux :

« *La crise liée à la Covid-19 est un rappel brutal de l'importance d'assurer un progrès durable en matière de jouissance des Droits sociaux, notamment par le développement de services de santé publique universels. La pandémie montre concrètement l'indivisibilité des Droits de l'Homme. Il est essentiel que la Charte sociale européenne, également connue sous le nom de Constitution sociale de l'Europe, soit utilisée pour former des réponses à la pandémie de Covid-19 dans le respect des*

¹ Articles 11 « Droit à la protection de la santé », 13 « Droit à l'assistance sociale et médicale », 14 « Droit de bénéficier de services sociaux qualifiés », et 30 « Droit à la protection contre la pauvreté et l'exclusion sociale ».

Droits de l'Homme et pour faire le point une fois la crise terminée. La Charte, ainsi que ses mécanismes de suivi – de rapports et de réclamations collectives - sont d'excellents outils pour les efforts de reconstruction qui suivront. »

Aujourd'hui, plus que jamais, nous demandons de mettre au centre des politiques publiques européennes l'ensemble des droits sociaux de la Charte sociale européenne. Pour ce faire, nous demandons que tous les pays du Conseil de l'Europe ratifient la Charte sociale européenne dans son intégralité, ainsi que la procédure de réclamations collectives qui permet à la société civile d'interpeller les États, en cas de violation des droits sociaux.

Dans ce but, et afin que soient respectés les engagements pris en 2012 par les États membres et l'ensemble des organes du Conseil de l'Europe afin d'*Agir ensemble pour éradiquer la grande pauvreté en Europe*², nous organisons le 16 octobre 2020 un événement rappelant que personne ne doit être laissé de côté et que la voix des plus démunis et exclus doit être prise en compte par les responsables politiques.

**Pour célébrer la Journée, le Groupe de travail transversal
"Pauvreté, inégalités et jouissance des droits" de la Conférence des OING
organise, le 16 octobre 2020, un webinaire sur le thème :**

**L'accès pour TOUS aux services sociaux et médico-sociaux :
un tremplin pour sortir de la pauvreté.**

Durant cet événement, les différentes parties concernées et impliquées présenteront leurs points de vue et perspectives :

- Des personnes en situation de pauvreté présenteront leur expérience d'accès aux services et à leurs droits. Quelle vision et quels ressentis ont-elles vis-à-vis des services sociaux ? Quelles difficultés rencontrent-elles ? Quelles propositions d'amélioration peuvent être formulées ?
- Le Comité Européen des Droits Sociaux et d'autres instances du Conseil de l'Europe partageront leurs analyses et observations
- Des travailleurs sociaux, des élus nationaux, régionaux et locaux, des OING et membres de la société civile présenteront leurs expériences de terrain, leurs recherches participatives : difficultés, bonnes pratiques...

A la suite de ce webinaire, une recommandation³ sera proposée pour adoption par la Conférence des OING. Elle sera ensuite communiquée aux différentes instances du Conseil de l'Europe pour information.

² [Déclaration des présidents des Comités des ministres, de l'Assemblée parlementaire, du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux et de la Conférence des OING à l'occasion de la Journée mondiale pour l'élimination de la pauvreté](#)

³ Le groupe et la Conférence des OING ont été à l'origine de nombreuses autres recommandations, par exemple :

[CONF/PLE\(2019\)REC1](#): Recommandation relative au droit à un logement décent pour tous

[CONF/PLE\(2019\)REC2](#): Recommandation sur la pauvreté et la précarité des étudiants en Europe

[CONF/PLE\(2019\)REC4](#): Recommandation sur le changement climatique, les migrations et les droits humains

[CONF/PLE\(2018\)REC1](#): Recommandation relative à la proclamation du Socle européen des droits sociaux



Programme du Webinaire

16 octobre 2020, 14h30-17h

(avec interprétation anglais/français)

**L'accès pour TOUS aux services sociaux et médico-sociaux :
un tremplin pour sortir de la pauvreté**

Modérateur : Peter VERHAEGHE, Caritas Europe

14h30-15h00

Introduction : Anna RURKA, Présidente de la Conférence des OING

Ouverture :

Ambassador Panayiotis BEGLITIS, Président des Délégués des Ministres

Gabriella BATTAINI-DRAGONI, Secrétaire Générale Adjointe du Conseil de l'Europe

Giuseppe PALMISANO, Président du Comité Européen des Droits Sociaux

15h00-15h40

Accès aux droits et les raisons du non-recours aux services sociaux et médico-sociaux :

- Hélène ROZET, ATD Quart Monde : lecture de témoignages de personnes en situation de pauvreté
- Michel MERCADIÉ, Secrétaire national France du Réseau européen anti-pauvreté ;
- Moraene ROBERTS (Grande Bretagne) (vidéo) et Chantal CONSOLINI (France), ATD Quart Monde, co-chercheuses de la recherche internationale sur les dimensions cachées de la pauvreté
- Christine MAHY, Belgique, Secrétaire Générale du Réseau Wallon anti-pauvreté (vidéo) ;
- Paula PACO, IAC, Réseau Européen d'Action Sociale (ESAN), Portugal, travailleuse sociale ;

- Prof. Docteur Frank Ulrich MONTGOMERY, Président, Comité permanent des médecins européens : accès à la santé, expériences et impact du Covid-19 (a confirmer)

15h40-15h50 **Temoignages, questions / réponses**

15h50-16h25 **Exemples de bonnes pratiques et propositions :**

- Peter VERHAEGHE, Caritas Europa : présentation des conclusions d'une étude réalisée par Caritas Europa avec 16 de ses organisations membres en Europe ;
- Ana RADULESCU, Fédération internationale des travailleurs sociaux (IFSW) ;
- ATD Quart Monde Pologne : travail avec des personnes ayant l'expérience de la pauvreté pour la création de la fonction d'Ombudsman – défenseur des usagers des services sociaux (vidéo) ;
- Frédéric BIERRY, Président du Conseil départemental du Bas-Rhin, France : accès au RSA (Revenu de Solidarité Active) pour les ayants-droits. Question du RSA pour les 18-25 ans.

16h25-16h45 **Temoignages, questions / réponses**

16h45 -17h00 **Lignes de conclusions et perspectives**

Marie ELISABETH, Caritas Europe

Anna RURKA

Lecture du texte de la Dalle à l'honneur des victimes de la misère